

DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 18 septembre 2014

DEPARTEMENT DU TARN

2014-06

Mairie de VAOUR

Nombre de Conseillers Date de la convocation : 12 septembre 2014

en exercice : 11 Date d'affichage : 12 septembre 2014

Présents : 10

Votants : 11

Le Conseil Municipal se réunit, en ce jour, sous la responsabilité de Monsieur Le Maire, Pascal SORIN.

Présents : BENZIDANE Djamila, CHAUVIN Alain, GREZES Catherine, HOLDERLÉ Bernard, KENKEL Margaretha, LE HOUEZEC Cécile, RAMOS Nicolas, RILEY Douglas, VASSEUR Marielle.

Absent ayant donné procuration : STRAUCH Léonore procuration à Bernard HOLDERLÉ

Secrétaire : GREZES Catherine

Ordre du jour :

- Délibérations : Décision modificative Budget eau
- Correspondant Défense
- Présentation de la rencontre avec la CCQRGA (Communauté de Communes du Quercy Rouergue Gorges de l'Aveyron)
- Clôture du programme Vestiaire de Football
- Présentation des travaux au cimetière
- Questions diverses (occupation des locaux sous la mairie, La poste, point sur les sénatoriales, location cité du Lac etc...)

I – DELIBERATIONS

D-2014-21 OBJET : Subvention ACADOC

Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une subvention forfaitaire de 150 € à l'Association ACADOC, pour son projet de concert dans l'église de Vaour.

D-2014-22 Objet : Virement de crédit

Désignation Diminution sur crédit

Augmentation sur crédits

0

ouverts

ouverts

D 615 : Entretien et réparation 2 908.00 €

TOTAL D 011 : Charges à caractère général 2 908.00 €

D 022 : dépenses imprévues 2 908.00 €

TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct 2 908.00 €

D-2014-23 : Objet : virement de crédit

Désignation	Diminution sur crédits	Augmentation sur crédits
-------------	------------------------	--------------------------

ouverts

ouverts

D 2315-19 : PERIMETRE DE PROTECTION ETUDE 2 000.00 €

D 2315-23 : AEP AYMES 2 000.00 €

TOTAL D 23 : Immobilisations en cours 2 000.00 € 2 000.00 €

II – INFORMATIONS

Eau : le budget des dépenses étant atteint, une opération financières doit être faite, un basculement de compte à compte pour couvrir le surplus des dépenses imprévues dû en partie, aux travaux de réparation effectués suite à l'endommagement par ERDF sur une partie de tuyaux. ERDF doit prendre contact avec leur assurance pour prendre en charge une partie de ces dépenses.

Correspondant défense : Il s'agit d'avoir un interlocuteur auprès du ministère de la défense par exemple dans le cadre d'exercices de l'armée sur le secteur. Alain Chauvin est nommé.

Vestiaires de foot : Dans le cadre du programme du vestiaire du foot, il est envisagé l'achat d'un wc pour personnes à mobilité réduite (de type algéco) se déplaçant assez facilement avec un tracteur et assez facile d'entretien.

Rencontre avec la CCQRGA : Plusieurs élus se sont réunis pour commencer à imaginer un nouveau schéma de regroupement de communes dans le cadre du nouveau programme de réforme des territoires, avec la Communauté des Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron.

Travaux cimetière : L'idée serait de ne pas avoir à creuser et si possible briser la roche pour pouvoir niveler et égaliser le terrain de manière uniforme pour gagner le maximum en profondeur.

Aménager un petit jardin du souvenir pour les familles souhaitant déposer les cendres d'un défunt en laissant une petite note personnelle (pot de fleurs, petit arbuste, plaque, photo...). Imaginer aussi un petit columbarium pour les personnes souhaitant déposer les urnes. Les travaux sont budgétisés et seront réalisés en octobre.

Elections sénatoriales : Les Elections ont lieu le 28 Septembre à Albi.

III – QUESTIONS DIVERSES

Doug RILEY et un des propriétaires du relais templier ont contacté un responsable de chez Orange pour le haut débit. Il se trouve qu'actuellement, le réseau sur Vaour est très « instable » pas assez fiable donc certains travaux seront effectués au printemps prochain sur les lignes pour pouvoir résoudre cette instabilité et espérer un meilleur débit.

Réunion associations du 10 Septembre : Pas mal de monde et bonne participation, beaucoup de réflexions pour travailler ensemble, matériel en commun, lieux etc...

Problème de voisinage : Il est soulevé les relations et la situation très tendue entre deux familles voisines dans le lotissement situé derrière la gendarmerie. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. C'est une situation un peu « récurrente maintenant » mais qu'il va falloir résoudre très vite en essayant peut-être de voir une tentative de relogement pour une des familles sans pour autant exclure ses membres du village notamment les enfants.

D'autres questions diverses ne pouvant être discutées lors de ce conseil, un rendez-vous est pris pour le mercredi 24 Septembre à 18h30 pour les aborder.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Fait à Vaour, le 22 septembre 2014

Le Maire

Pascal SORIN

Suivent les signatures

BENZIDANE Djamila CHAUVIN Alain GREZES Catherine HOLDERLÉ Bernard

KENKEL Margaretha LE HOUZEZEC Cécile RAMOS Nicolas RILEY
Douglas

STRAUCH Léonore VASSEUR Marielle

(procuration à Pascal SORIN)